

ACTES DU CONCILE PROVINCIAL

OU SYNODE LILLE-ARRAS-CAMBRAI

POUR LA VIE ET LA MISSION DES PAROISSES

LA PROVINCE DU LAC, EN PARTENARIAT AVEC LES ÉDITIONS DÉCANORD

TABLE DES MATIÈRES

Le Synode provincial en quelques dates	p 4
Définition du Synode (ou Concile) provincial	p 5
Pour aller plus loin	p 6

1^{RE} PARTIE

INTRODUCTION AUX ACTES DU CONCILE PROVINCIAL ...	p 8
Message des évêques de la province Lille-Arras-Cambrai	p 11
Prière du Concile provincial	p 16
Chant du synode : un Corps à Ta Louange	p 18
Encouragements du Saint-Siège	p 21

2^E PARTIE

ACTES DU CONCILE PROVINCIAL	p 22
Introduction - Pour l'avenir de nos paroisses	p 25
Chapitre 1 - S'orienter complètement vers la mission	p 29
Chapitre 2 - Pour que les paroisses soient encore plus proches des gens	p 37
Chapitre 3 - Pour que les paroisses soient des lieux de communion vivante	p 43
Chapitre 4 - Pour que les paroisses soient des lieux de participation	p 49
Innovations - Propositions concrètes pour la mise en oeuvre	p 57

3^E PARTIE

ANNEXES AUX ACTES DU CONCILE PROVINCIAL	p 62
Compléments : autres pistes pour la mise en oeuvre	p 64
Convocation du Synode (ou Concile) provincial	p 75
Liste des membres des assemblées du Concile provincial	p 79
Discours d'ouverture du Concile provincial	p 85
Discours de clôture du Concile provincial	p 95
Remerciements	p 101

LE SYNODE PROVINCIAL EN QUELQUES DATES

C'est maintenant que tout commence :

Les actes sont portés dans les trois diocèses pour être mis en œuvre

fin février 2015 :

Les évêques font leurs propositions du synode provincial et les envoient au Saint-Siège

2015

Pentecôte 2014 :

Des temps festifs sont proposés par les paroisses pour aller à la rencontre des habitants de la région

14 & 15 décembre 2013 :

1^{er} assemblée du synode à Merville
190 baptisés-confirmés en sont membres

2013



27 septembre 2015 :

Les actes du synode sont promulgués à la cathédrale de Lille

Juin 2015 :

Les évêques vont présenter l'expérience de ce synode à Rome

31 janvier & 1^{er} février 2015 :

4^{ème} assemblée du synode à Merville

11 & 12 octobre 2014 :

3^{ème} assemblée du synode à Merville

29 & 30 mars 2014 :

2^{ème} assemblée du synode à Merville



Les habitants de la région sont consultés toute l'année sur la vie et la mission des paroisses de demain

Juin 2013 :

Les évêques de la Province de Lille décident d'organiser un synode provincial pour repenser la mission des paroisses sur la région Nord-Pas-de-Calais

DÉFINITION D'UN SYNODE OU CONCILE PROVINCIAL

En général, le synode (ou concile) désigne dans l'Église une assemblée réunie pour délibérer et prendre des décisions en matière de doctrine ou de discipline. Il est encadré par le droit de l'Église. Le concile provincial est convoqué par l'Archevêque métropolitain.

Dans le cas présent, les évêques de la Province, seuls législateurs, rassemblent des personnes pour les associer à leur travail de discernement et de prise de décision concernant des questions importantes pour la vie et la mission de l'Église sur la région concernée.

Un synode est un moment essentiel dans la vie d'un diocèse ou d'un groupe de diocèses, comme l'acte de gouvernement le plus important. La célébration d'un synode est un moment d'écoute de la Parole de Dieu, de prière et de réflexion communes. Ensemble, les participants au synode cherchent la volonté de Dieu, par-delà les convictions légitimes de chacun.



POUR ALLER PLUS LOIN

Un peu d'étymologie

Le mot synode dérive du grec *sunodos*, σύννοδος. On avait l'habitude de le comprendre comme un chemin (*odos*) ensemble (*sun*). Le théologien Arnaud Join-Lambert propose un autre sens : *odos* peut aussi se comprendre comme le seuil de la maison. "Synode" signifie alors le fait de franchir le même seuil, de demeurer ensemble, donc de se réunir.

Un peu d'histoire

Dans les premiers siècles de l'Église, il s'agit essentiellement d'assemblées d'évêques. Peu à peu, dans l'Église d'Occident, celles-ci prendront le nom de conciles, pour réserver le terme "synode" aux assemblées de clercs convoquées par l'évêque diocésain.



F. Richir

Le tournant de Vatican II

Le concile Vatican II demande la rénovation de l'institution synodale, en particulier en rendant possible la participation des fidèles laïcs par la valorisation du sacerdoce commun de tous les baptisés. Il souhaite aussi redonner de l'importance au travail collégial des évêques, à travers des conciles, mais également sous la forme des conférences épiscopales.

Le décret *Christus Dominus* sur la charge pastorale des évêques demande une révision des provinces ecclésiastiques et du rôle des métropolitains (chargés de présider le travail entre évêques d'une même province). En France, cette révision a abouti à la création de quinze provinces en 2002.

Le Code de Droit Canon

Le canon 443 du Code rappelle qu'un concile provincial donne un suffrage délibératif (ou droit de vote pour des décisions) aux seuls évêques. Mais il oblige à consulter un certain nombre d'autres personnes, prêtres, diacres et autres fidèles. D'autres encore peuvent être invités comme observateurs.

La nature liturgique du Synode

Le canon 440 parle de la célébration d'un concile (provincial), désignant ainsi sa nature profondément liturgique. Le Cérémonial des évêques donne comme modèle le premier Concile rapporté par le livre des Actes des Apôtres au chapitre 15 :

« Le gouvernement de l'Église ne doit jamais en effet être tenu pour une activité purement administrative, mais du moment que ses réunions se font au nom, à la louange et à la gloire de Dieu, sous la poussée de l'Esprit saint, elles manifestent cette unité du corps du Christ qui brille surtout dans la liturgie. Ceux pour qui la sollicitude est commune doivent avoir aussi une prière commune. »

Cérémonial des évêques, n°1169.

1^{RE} PARTIE

INTRODUCTION
AUX ACTES DU CONCILE
PROVINCIAL





NE NOUS LAISSONS PAS VOLER LA JOIE DE LA MISSION !

INTRODUCTION PAR LES ÉVÊQUES
DE LA PROVINCE DE LILLE

« Notre message, (...) c'est d'expliquer que la conquête du monde ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse, c'est qu'un Dieu aimé par nous et qui aime chaque homme le premier, chaque homme puisse, comme nous, le rencontrer. »

Madeleine Delbrêl, *Ville marxiste terre de mission* (1957)
Réédition Nouvelle Cité 2014, p.114



F. Richir

Nous venons de vivre une très belle expérience d'Église avec ce synode (ou concile) provincial des diocèses de Lille, Arras et Cambrai. Reste à en vivre, maintenant ! Cette assemblée a réuni des femmes et des hommes, et une proportion de jeunes supérieure à celle de beaucoup de nos groupes habituels. Et là, chacun a compris que l'important n'était pas de faire passer son idée, son point de vue, sa vision. Mais de s'écouter mutuellement, de laisser chacun s'exprimer en raison de son expérience de chrétien, pour discerner ensemble quelle est la volonté de Dieu pour son Église aujourd'hui.

Ceux qui ont vécu cette expérience savent qu'ils ne la traduiront pas facilement en récit. Comme le concile Vatican II, on peut raconter quelque chose, mais cela ne dit pas tout. On pourrait suivre toutes les versions des textes, des expressions... On ne le fera pas, faute de temps peut-être, mais surtout avec le sentiment que cela ne dira pas la profondeur de l'expérience spirituelle vécue : se mettre à la disposition de l'Esprit de Dieu, lui faire confiance pour trouver le chemin du Seigneur et de nos frères.

Les textes écrits et votés, acceptés finalement au terme de nombreuses relectures, veulent traduire ce mouvement qui nous porte au nom de Jésus-Christ à aller vers les hommes et les femmes de notre temps. C'est cet état d'esprit que nous cherchons à faire vivre. De là naîtront, dans nos trois diocèses, des nouveautés que l'on ne peut pas encore imaginer.

« Chaque Église particulière (= chaque diocèse) sous la conduite de son évêque est appelée à la conversion missionnaire. (...) Pour que cette impulsion missionnaire soit toujours plus intense, généreuse et féconde, j'exhorte chaque Église particulière à entrer dans un processus résolu de discernement, de purification et de réforme. »

« L'objectif de ces processus participatifs ne sera pas principalement l'organisation ecclésiale mais le rêve missionnaire d'arriver à tous. »

Pape François,
La Joie de l'Évangile 2013, n°30 et 31.

L'attitude essentielle pour entrer dans ce dynamisme, dans ce mouvement, c'est de l'accueillir dans la prière. C'est de lire ces textes, de désirer les comprendre au plus profond de ce que le Seigneur a cherché à dire à l'Église à travers eux. N'allons pas trop vite à les décortiquer, à les critiquer, à les interpréter derrière nos grilles préétablies. Mais laissons-les agir, partageons ensemble ce qu'ils nous disent, ce qu'ils nous évoquent. Ne disons pas trop vite : ce n'est pas utile, ce n'est pas conforme, ce n'est pas nouveau, ce n'est pas malin...

Répetons-nous : qu'est-ce qui nous rendra plus **missionnaires**, autrement dit plus désireux de partager la richesse de l'Évangile à d'autres ? Qu'est-ce qui nous rendra plus **proches**, au nom de Jésus-Christ, des frères et des sœurs que la vie met sur les mêmes chemins que nous ? Qu'est-ce qui favorisera au mieux la **communio**n dans nos communautés chrétiennes, et entre elles ? Qu'est-ce qui entraînera nos communautés vers un partage des responsabilités en leur sein, une **participation** du plus grand nombre pour le bien de la mission ?

Et pour cela, quelle est la proposition concrète ou l'innovation que nous pourrions mettre en œuvre, dans notre paroisse, dans notre communauté, dans nos groupes d'Église, pour le vivre ? Ceci est une question pour les conseils et les équipes de chrétiens. Chacun, personnellement, peut aussi se dire : quelle serait l'attitude la plus adaptée, chez moi, pour accueillir ces décisions synodales ?

Et où trouverons-nous la force d'alimenter cette énergie en nous ? Nous la trouvons au long des jours dans nos vies de baptisés, confirmés, participant à l'eucharistie du Seigneur, recevant de lui le pardon. Cette vie sacramentelle ordinaire des chrétiens est le lieu de la rencontre personnelle du Christ qui nous parle et parle à travers nous. C'est dans la prière, l'écoute de la Parole du Seigneur et l'eucharistie partagée au cours des assemblées du synode provincial que les participants ont trouvé la force et le goût de sortir à la rencontre du Christ et des frères. Qu'il en soit ainsi pour chacune de nos Églises diocésaines de Lille, Arras et Cambrai ! Et pour chacun de ceux qui cherchent à devenir "disciples-missionnaires" !

Dimanche 27 septembre 2015,
en la cathédrale métropolitaine Notre-Dame-de-la-Treille,

† Laurent Ulrich, archevêque de Lille
† François Garnier, archevêque de Cambrai
† Jean-Paul Jaeger, évêque d'Arras
† Gérard Coliche, évêque auxiliaire de Lille
† Jacques Noyer, évêque émérite d'Amiens,
résidant dans le diocèse d'Arras

Par mandement, le chancelier de l'archidiocèse de Lille,
Gérard Reniers.



F. Richir

PRIÈRE DU SYNODE



Tableau réalisé pour le Synode provincial par Jean-Luc Bonduau

Dieu notre Père,
tu ne cesses jamais de parler au cœur de tes enfants.
Tu leur offres ta Vie et ton Amour.
Regarde avec tendresse et bienveillance
la famille humaine rassemblée dans le Nord-Pas-de-Calais.
Ouvre-lui les portes de l'avenir !
À travers ses labeurs et ses joies,
donne pour elle les signes de ton Royaume.
Soutiens sa jeunesse !

Jésus, Fils bien-aimé,
tu empruntes, aujourd'hui encore, nos chemins par ton Église.
Tu lui demandes d'annoncer dans nos diocèses de Lille, Arras et Cambrai
la Bonne Nouvelle du salut que tu es venu proclamer
pour la joie et le bonheur de la multitude.
Tu l'envoies auprès des plus petits et des plus pauvres
pour qu'ils soient accueillis et reconnus.

Seigneur,
permets que notre synode provincial ravive
en chaque membre de cette Église,
en ses paroisses et multiples groupes
le désir de marcher à ta suite.
Apprends-nous à témoigner
dans les réalités mouvantes de ce monde
de l'espérance que ta mort et ta résurrection
offrent à tout être humain.

Esprit saint,
bouscule nos habitudes et nos cadres,
viens nous révéler la volonté du Père.
Mets sur nos lèvres et dans nos mains,
les mots et les gestes du Christ.
Fais-nous découvrir les germes de la nouveauté
que tu inspires pour que l'Église demeure chez nous
l'humble servante de l'Amour du Père, du Fils et de l'Esprit.
Suscite les missionnaires et les apôtres
prêts à donner leur vie pour que les hommes aient la Vie.

Notre-Dame de la Treille,
Notre-Dame des Ardents,
Notre-Dame de Grâce,
priez pour nous !

CHANT DU SYNODE : UN CORPS À TA LOUANGE



F. Rûchir

Texte : Raphaëlle Mellot
Musique : Sébastien Parent
Arrangement 4VM : Grégory Notebaert

Refrain

SOIS BÉNI, NOTRE PÈRE, PAR TOUS TES ENFANTS
SOIS BÉNI, JÉSUS-CHRIST DANS CE MONDE QUI CHANGE
SOIS BÉNI, SAINT ESPRIT, QUI SOUFFLES EN CET INSTANT
FAIS DE NOUS, UN CORPS À TA LOUANGE !

Que nos cœurs soient dociles à ta Parole
Qui éclaire, bouscule et féconde ;
Fais de nous un Corps formé à ton école
Fais de nous ton Corps pour le salut du monde.

Que nos yeux reconnaissent ta présence
En celui qui est pauvre et petit ;
Fais de nous un Corps où le faible est puissance
Fais de nous ton Corps où l'Homme se construit.

Que nos pas empruntent tes chemins
D'humilité, de fraternité ;
Fais de nous un Corps qui partage le pain
Fais de nous ton Corps qui aime en vérité.

Que nos bouches célèbrent notre foi
Et proclament la Bonne Nouvelle ;
Fais de nous un Corps qui témoigne de toi
Fais de nous ton Corps pour la Vie Eternelle.

Que nos mains dessinent ton Eglise
Instruments pour bâtir en ton nom ;
Fais de nous un Corps, une Terre Promise
Fais de nous ton Corps, fais de nous ta maison.

Que chacun accueille ta grâce
Vent de nouveauté sur nos talents ;
Fais de nous un Corps où chacun ait sa place
Fais de nous ton Corps brûlant d'un feu ardent.

Que nos voix s'unissent en un seul cœur
Avec le chant des saints et des anges ;
Fais de nous un Corps pour ta gloire, Seigneur
Fais de nous ton Corps uni dans la louange.

Que nos vies s'ancrent dans la prière
Signes de paix, rayons de ta joie ;
Fais de nous un Corps qui soit sel et lumière
Fais de nous ton Corps... Alléluia !



ENCOURAGEMENTS DU SAINT-SIÈGE



V. Blin

De gauche à droite : M^{gr} Ulrich, M^{gr} Garnier, M^{gr} Coliche, C^{al} Ouellet, M^{gr} Jaeger

Le 26 juin 2015, les quatre évêques de la Province ont rencontré à Rome le Cardinal Marc Ouellet, préfet de la Congrégation des évêques, à qui ils avaient fait parvenir les Actes du Synode. Le Cardinal, ayant lu ce texte, a questionné sur l'origine et les buts recherchés par ce Concile provincial, et le dialogue s'est développé sur les points suivants.

Le Cardinal s'est montré très intéressé par la dynamique missionnaire attendue, la mettant en lien avec sa propre expérience quand il était archevêque de Québec. Il avait besoin de connaître le contexte et l'histoire de nos trois diocèses, pour apprécier plus justement la portée de ces Actes synodaux.

Entre autres choses, il a souligné l'importance de fonder la responsabilité missionnaire dans le sacrement du baptême, et d'appeler tous les fidèles laïcs à oser s'y engager. Il a invité à encourager les prêtres dans leur mission propre de pasteurs, d'annoncer l'Évangile, de rassembler le peuple de Dieu dans l'Eucharistie et pour le pardon du Seigneur.

Les quatre évêques de la Province ont également partagé au Cardinal, comme ils s'y étaient engagés dans l'assemblée, d'autres questions qui ont été soulevées pendant le Synode, en marge du sujet proprement dit de la vie et de la mission des paroisses.

Enfin, le Cardinal a félicité les trois Églises diocésaines pour le travail déjà accompli, et il les a encouragées pour aborder la phase suivante, celle de la mise en œuvre.

2^E PARTIE

DÉCISIONS DES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE LILLE À PARTIR DE L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE¹

¹ C'est-à-dire à partir du document approuvé le dimanche 1^{er} février 2015 comme étant l'expression juste de l'assemblée consultative.





POUR L'AVENIR DE NOS PAROISSES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX & PISTES POUR UNE MISE EN ŒUVRE

La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « *l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles* »². Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure proluxe séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. **Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission.**

Pape François, *La joie de l'Évangile*, n°28

² Saint Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Christifideles laici* n° 26.

Comme Jésus au puits de Sychar, l'Église aussi ressent le devoir de s'asseoir aux côtés des hommes et des femmes de notre temps, pour rendre présent le Seigneur dans leur vie, afin qu'ils puissent le rencontrer, car seul son Esprit est l'eau qui donne la vie véritable et éternelle. Seul Jésus est capable de lire jusqu'aux tréfonds de notre cœur et de nous dévoiler notre propre vérité : « *Il m'a dit tout ce que j'ai fait* », confesse la Samaritaine à ses concitoyens. Cette annonce, à laquelle se joint la question qui ouvre à la foi : « *Ne serait-il pas le Messie ?* », montre comment celui qui a reçu la vie nouvelle dans la rencontre avec Jésus ne peut manquer de devenir à son tour porteur de vérité et d'espérance pour les autres. La pécheresse convertie devient messagère du salut et conduit à Jésus tout son village. De l'accueil du témoignage, les gens passeront à l'expérience personnelle de la rencontre : « *Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit que nous croyons maintenant ; nous l'avons entendu par nous-mêmes, et nous savons que c'est vraiment lui le Sauveur du monde* ».

Message final au peuple de Dieu, §1
Synode sur la nouvelle évangélisation – 2012

1 Catholiques du Nord-Pas-de-Calais, **faisons nôtre la pédagogie de Jésus**. À toutes les pages des Évangiles, Jésus est celui qui rencontre chacun pour lui-même, qui se laisse surprendre, à l'écoute des attentes et du chemin personnel des uns et des autres. Aux pécheurs, il offre le pardon ; aux malades et aux marginalisés, il ouvre la porte de la communauté humaine ; aux enfants et aux petits, il donne la première place ; à ceux qui imposent la Loi comme un fardeau, il oppose son accueil sans condition qui sait bousculer les schémas qui enferment. Nous reconnaissons dans cette pédagogie le fondement même de notre mission : être le Signe visible de l'Amour de Dieu qui relève et qui sauve tout homme, aujourd'hui et dans les années à venir. Tous, nous sommes appelés à nous convertir sans cesse à la démarche du Christ et à accueillir ce que l'Esprit de Dieu nous suggère pour inventer les paroisses de demain.

2 À chacun et aux foules, Jésus parle d'un Dieu qui est Père. Il révèle les **signes perceptibles de la présence de Dieu**. Il invite des hommes et des femmes à le suivre et les associe à sa propre mission, aujourd'hui encore. Sa rencontre de l'humanité et sa fidélité au Père le conduisent à la mort dont son Père le relève au matin de Pâques. Nous le croyons vivant et nous sommes les témoins de cette Nouvelle inouïe : Jésus a donné sa vie pour tous et Dieu l'a ressuscité !

3 L'Église existe pour le service du monde. La gratuité peut ouvrir sur la rencontre de Dieu qui, le premier, se fait proche. Pour permettre **la rencontre avec le Christ aujourd'hui**, nous avons à développer : écoute, ouverture, attention, fraternité. Il s'agit de se faire proche, dans la gratuité de la relation humaine. Devant le développement des différentes manières d'entrer en conversation avec chacun, le Pape François souligne l'objectif de ce dialogue pastoral qui « *ne sera pas principalement l'organisation ecclésiale mais le rêve missionnaire d'arriver à tous* » (*La joie de l'Évangile*, n° 31).



CHAPITRE 1

S'ORIENTER
COMPLÈTEMENT
VERS LA MISSION !DIEU NOUS A TOUS APPELÉS

4. Chaque baptisé est appelé à prendre sa part et sa place dans la vie de l'Église de nos diocèses de Lille, Arras et Cambrai. **La mission fondamentale d'annonce de l'Évangile** doit orienter toutes les paroisses.

Cette mission ne nous appartient pas, elle nous est donnée par le Christ. Elle nous envoie porter la Bonne Nouvelle d'un Dieu qui aime l'humanité. Elle nous demande de nous rendre disponibles à tous nos frères, de reconnaître l'Esprit de Dieu à l'œuvre en eux jusqu'à nous laisser toucher par leur témoignage, et de les inviter à suivre le Christ.

ALLER VERS...



E. Gregory

5. Le pape François invite les chrétiens et les communautés à se tourner vers la mission, plus particulièrement vers les "périphéries existentielles"³. Cela exige de notre part une véritable "**conversion missionnaire**"⁴ qui nous fait sortir de nos préoccupations internes. Les liens avec les autres Églises chrétiennes, dans une perspective œcuménique, peuvent nous y aider.

3 « L'Église est appelée à sortir d'elle-même et à aller dans les périphéries, les périphéries géographiques mais également existentielles : là où réside le mystère du péché, la douleur, l'injustice, l'ignorance, là où le religieux, la pensée, sont méprisés, là où sont toutes les misères ». Intervention du cardinal Bergoglio avant le conclave, ZENIT, 27 mars 2013.

4 *La joie de l'Évangile* n°30. Cf. le n°27 : « La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre qu'en ce sens : faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de "sortie" et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié. »

6. Le Concile provincial demande que les paroisses se donnent les moyens **6. de connaître le monde qui les entoure**, dans le quotidien des femmes et des hommes du Nord-Pas-de-Calais (espace rural, centres urbains, etc.), afin **d'identifier les périphéries existentielles** vers lesquelles elles sont envoyées.

7. Pour être féconde, une conversion missionnaire doit être enracinée dans le Christ. Elle implique des renoncements concrets et de nouvelles attitudes. Le Concile provincial demande aux paroisses **d'oser créer du neuf**, de **discerner les priorités** à partir de ce qui grandit et d'accepter de ne pas tout faire par elles-mêmes.

8. Le Concile provincial demande aux paroisses de favoriser **la relecture, à la lumière de la Parole de Dieu**, de ce que vivent groupes et personnes dans leurs rencontres quotidiennes.

9. Le Concile provincial demande aux paroisses d'organiser **l'évaluation** régulière de leurs actions pour une mission "encore plus proche des gens"⁵.

10. Le discernement des priorités missionnaires doit prendre en compte jusqu'aux réalités financières et immobilières. Le Concile provincial demande que les paroisses progressent dans la **mutualisation des moyens et la solidarité économique**.

11. Le Concile provincial demande que, dans leurs choix pastoraux et économiques, les paroisses soient **soucieuses du développement durable**⁶ dans la perspective du respect de la Création que propose l'Église.

⁵ La joie de l'Évangile n°28.

⁶ Dans les trois dimensions suivantes : respect de l'être humain, respect de l'environnement, pérennité des choix économiques.

VIVRE EN ÉGLISE AVEC LES PERSONNES PAUVRES ET MARGINALISÉES



J. Capélain

12. Dans le souffle de **Diaconia 2013**⁷, le Concile provincial entend l'appel lancinant de celles et ceux qui sont laissés sur le bord de la route par notre société et devant qui nous sommes souvent démunis. Tous les disciples du Christ sont appelés à être attentifs à eux et à accepter de se laisser toucher par eux. Entendons l'appel du Pape François d'une "Église pauvre pour les pauvres"⁸.

13. Les pauvretés sont diverses (économiques, sociales, affectives, culturelles...). Le Concile provincial demande aux paroisses de **rejoindre particulièrement les personnes en situation de précarité et d'exclusion** : aller vers elles, vivre avec elles la rencontre, le dialogue et le partage, goûter ensemble la joie de l'Évangile.

14. Le Concile provincial demande aux paroisses de **faire pleinement place dans les communautés aux personnes les plus fragilisées**, y compris dans la liturgie et dans les instances de décisions.

⁷ Une démarche proposée par l'Église de France et construite avec des personnes en situation de fragilité, pour que tous dans l'Église servent la fraternité.

⁸ *La joie de l'Évangile* n°198 : « Pour cette raison, je désire une Église pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner. (...) Par leurs propres souffrances, ils connaissent le Christ souffrant. Il est nécessaire que tous nous nous laissions évangéliser par eux. »

VIVRE EN ÉGLISE AVEC LES JEUNES

- 15.** Les jeunes sont aussi l'Église d'aujourd'hui, même s'ils ne sont pas toujours visibles. Le Concile provincial reconnaît la nécessité de prendre en compte la **diversité** de ces générations (12-30 ans) et les façons dont l'Église les rejoint déjà. Certains demandent à être acteurs et pas seulement consommateurs ; ils souhaitent partager des temps de rencontres intergénérationnelles. Dans ce contexte, l'attitude fondamentale des paroissiens doit être celle de la **bienveillance**. Il s'agit d'accueillir la diversité de leurs charismes, centres d'intérêt, rythmes, disponibilités, langages, etc.
- 16.** Le Concile provincial demande aux paroisses de chercher des chemins pour **entrer en relation avec les jeunes** dans leurs diversités.
- 17.** Le Concile provincial demande aux paroisses de **favoriser la participation des jeunes** pour l'annonce de l'Évangile, la liturgie, la diaconie, les nouveaux médias, et même l'Équipe d'animation paroissiale (EAP), en se laissant déplacer par leur regard.
- 18.** Dans les établissements catholiques d'enseignement, les aumôneries de l'enseignement public, les divers mouvements et autres groupes, des personnes rejoignent les jeunes là où ils sont, les accompagnent, construisent et inventent avec eux. Le Concile provincial demande aux paroisses de **connaître, relayer et soutenir** leurs projets et initiatives.



Diocèse de Cambrai

VIVRE EN ÉGLISE AVEC LES FAMILLES



T.d.L.

19. Toute famille quelle qu'elle soit est appelée à devenir une communauté chrétienne. Les paroisses doivent permettre à toutes les familles, dans leur diversité, de répondre à cette vocation.

20. Le Concile provincial demande aux paroisses que toutes leurs propositions et initiatives tiennent compte de la **diversité des rythmes et des besoins actuels des familles.**

21. Le Concile provincial demande aux paroisses de développer la **dimension intergénérationnelle** de leurs propositions et activités, en particulier catéchétiques, en complément des propositions spécifiques liées aux étapes de la vie⁹.

22. Les enfants ont besoin du témoignage et de la bienveillance de leurs aînés dans la foi. **Des enfants deviennent, pour leur famille, porte d'entrée dans la foi.** Le Concile provincial demande aux paroisses de leur porter une attention particulière ainsi qu'à leur famille.

⁹ On se référera à ce sujet aux projets diocésains de catéchèse publiés à Lille, Arras et Cambrai.



CHAPITRE 2

POUR QUE LES PAROISSES
SOIENT ENCORE PLUS
PROCHES DES GENS

INVENTER UNE NOUVELLE HOSPITALITÉ

23. La proximité est la dimension première et essentielle de la mission. Les chrétiens sont appelés à inventer une nouvelle hospitalité, à développer un style de vie adapté à notre temps qui soit à la fois "**sortie**", pour aller à la rencontre de ceux qui nous entourent, et à la fois "**accueil sans condition**" de ceux et celles qui approchent l'Église. Depuis plusieurs générations, les migrants invitent les communautés catholiques du Nord-Pas-de-Calais à devenir de plus en plus universelles. Ce défi est à vivre aujourd'hui avec les croyants des autres religions.

ACCUEILLIR ET ÊTRE SIGNES AU PLUS PROCHE DES HOMMES ET DES FEMMES D'AUJOURD'HUI



F. Richir

24. Le Concile provincial demande aux paroisses et à tous les acteurs de l'Église, de reconnaître, d'encourager et de développer **des communautés de proximité** sous la forme d'équipes, de groupes, de lieux, de moments qui permettent à chacun d'être accueilli tel qu'il est, de rencontrer l'Évangile, de pouvoir découvrir ce qu'est une vie chrétienne.

25. Le Concile provincial demande que les paroisses aient à cœur d'appeler **les personnes** (seules, en binômes ou en petits noyaux), selon leurs charismes propres, **à s'engager dans leurs réseaux de relations**, jusqu'à être éventuellement initiateurs, moteurs de groupes ou communautés de proximité.

26. Le Concile provincial demande aux paroisses de porter une attention particulière à **la qualité de l'accueil** des personnes et des familles, dans les permanences, les célébrations, l'aménagement des lieux, y compris les églises, et les différentes propositions pastorales.

27. Le Concile provincial demande aux paroisses d'inventer des rencontres variées pour y **inviter largement** les personnes et les familles avec lesquelles un lien s'est noué, et leur proposer de cheminer ensemble dans la fraternité et dans la foi.

BÂTIR CHAQUE PAROISSE COMME UNE COMMUNION DE COMMUNAUTÉS

28. La paroisse est communion de communautés. Le Concile provincial l'appelle à mettre en œuvre une **complémentarité féconde**¹⁰ entre les communautés de proximité, notamment les mouvements, associations de fidèles et communautés nouvelles, qui témoignent au cœur de réalités humaines dispersées.

29. **La vie consacrée participe à la mission de l'Église** par son témoignage de vie (prière, vie fraternelle, accueil, accompagnement, proximité avec les personnes pauvres et exclues) et son caractère international. Elle offre à la paroisse un lieu de stabilité et de ressourcement. Le Concile provincial demande aux paroisses d'intensifier les liens avec les réalités de la vie consacrée dans la diversité de ses charismes et de ses états.



F. Richir

¹⁰ Cf. *La joie de l'Évangile* n°29 : « Les autres institutions ecclésiales, communautés de base et petites communautés, mouvements et autres formes d'associations, sont une richesse de l'Église que l'Esprit suscite pour évangéliser tous les milieux et secteurs. Souvent elles apportent une nouvelle ferveur évangélisatrice et une capacité de dialogue avec le monde qui rénove l'Église. Mais il est très salutaire qu'elles ne perdent pas le contact avec cette réalité si riche de la paroisse du lieu, et qu'elles s'intègrent volontiers dans la pastorale organique de l'Église particulière. Cette intégration évitera qu'elles demeurent seulement avec une partie de l'Évangile et de l'Église, ou qu'elles se transforment en nomades sans racines. »



J. Capelain

30. Le Concile provincial demande **d'accueillir et de promouvoir la pluralité des formes que prennent les paroisses**, en fonction de leur environnement et des différentes manières de vivre en société (espace rural, centre-ville, quartiers populaires, pôles universitaires ou hospitaliers, etc.).

31. Le Concile provincial demande aux paroisses de s'organiser davantage dans une **logique de réseau**¹¹, pour favoriser le soutien, l'accompagnement, la communication et le ressourcement spirituel et sacramental des chrétiens présents et témoins dans les communautés de proximité. Un tel fonctionnement demande un changement important dans nos manières d'être et de faire.

32. Le Concile provincial demande que le diocèse et les doyennés aident les paroisses à entrer dans cette logique de réseau par **des moyens, des formations et un accompagnement extérieur**. Dans ce même esprit, ils favoriseront aussi l'articulation des paroisses entre elles et avec les différents services et mouvements.

¹¹ Par opposition à une logique pyramidale, une logique de réseau favorise l'émergence de pôles (ici de communautés) interconnectés et interdépendants.



CHAPITRE 3

POUR QUE LES PAROISSES SOIENT DES LIEUX DE COMMUNION VIVANTE

UN VISAGE D'ACCEPTATION MUTUELLE ET DE CONSTRUCTION COMMUNE

33. « Regardons avec lucidité ce que nous vivons : des jalousies et des mesquineries, ou des conflits de pouvoir souvent paralysent l'action apostolique. (...) Est-ce que les communautés chrétiennes ne cherchent pas à vivre dans la communion ? N'ont-elles pas d'abord à montrer un **visage d'acceptation mutuelle et de construction commune** ? »

Mgr Laurent Ulrich

Discours d'ouverture du Concile provincial
Merville, le 14 décembre 2013



Diocèse de Cambrai

34. La communion que Dieu veut construire entre les hommes s'exprime au plus haut point dans l'eucharistie, célébration de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Le Concile provincial rappelle que **la paroisse est une communauté eucharistique**¹².

35. Le Concile provincial demande qu'il y ait dans toutes les paroisses au moins **une célébration eucharistique dominicale, stable** dans l'horaire et le lieu, repérable par tous.

36. Le Concile provincial demande aux paroisses de développer, **certaines dimanches, des temps privilégiés de catéchèse intergénérationnelle et de convivialité**¹³, occasions de construire la communauté et la fraternité, avec en son centre et sommet la célébration eucharistique.

¹² Saint Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Christifideles laici* n° 26.

¹³ Le Concile provincial se réfère à des expériences déjà en cours dans nos diocèses ou ailleurs sous différentes appellations : "dimanche autrement", "dimanche Parole en fête".



J. Capelain

37. Le Concile provincial demande aux paroisses de **former ceux qui mettent en œuvre le rituel eucharistique**, en vue d'une participation¹⁴ active, vivante, consciente, adaptée à l'âge et aux conditions de vie de tous les baptisés.

38. Le Concile provincial demande aux paroisses, de **proposer d'autres célébrations** (célébration de la Parole, prière des Heures, salut du Saint-Sacrement, chapelet, prière de louange, etc.), **y compris en semaine**, et d'oser **inventer des célébrations** qui prennent en compte la diversité des étapes de vie, des cheminements, des besoins et des attentes¹⁵.

39. Le Concile provincial demande aux paroisses, et tout particulièrement aux prêtres, de revitaliser le sacrement de réconciliation en **réinventant une pastorale du pardon**. Ce renouveau de la pastorale du pardon inclut, bien sûr, un renouveau de la pratique sacramentelle.



F. Richir

¹⁴ Cf. le Concile Vatican II, Constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n° 11, 14, 19, 21, 48, 79.

¹⁵ Lettre aux Hébreux 10, 25 : « Ne délaissions pas nos assemblées, comme certains en ont pris l'habitude, mais encourageons-nous, d'autant plus que vous voyez s'approcher le Jour du Seigneur. »

Au début du 4^e siècle, les martyrs d'Abitène disaient « Sans le dimanche, nous ne pouvons pas vivre ». Le dimanche, là où la participation à l'eucharistie n'est pas possible, les chrétiens doivent s'assembler.



CHAPITRE 4

POUR QUE LES PAROISSES SOIENT DES LIEUX DE PARTICIPATION

LA VIE DE L'ÉGLISE EST,
PAR NATURE, SYNODALE.

40. « On a vraiment besoin de partager, d'échanger, de se conseiller mutuellement, parce que personne n'entend la voix du Seigneur tout seul. Dans nos sociétés modernes et complexes, il est nécessaire de s'écouter, et avec patience d'entendre les questions, les réflexions, les attentes, les propositions du plus grand nombre, puis de prendre le risque de décisions, et donner l'envie des initiatives. »

Mgr Laurent Ulrich

Discours d'ouverture du Concile provincial
Merville, le 14 décembre 2013

L'ANIMATION PASTORALE DE LA PAROISSE

41. La diversité des paroisses et des doyennés entraîne nécessairement une diversité des formes d'organisation et d'animation. Cela demande de prendre en compte **le principe de subsidiarité**¹⁶ et de développer une logique de réseau.

42. Le Concile provincial demande aux paroisses **d'établir un projet pastoral** élaboré pour une durée déterminée, relu et évalué régulièrement. Ce projet concrétisera les orientations provinciales et diocésaines dans le contexte local, en s'appuyant sur **une assemblée paroissiale** régulièrement convoquée.

43. Les paroisses et les mouvements sont des lieux privilégiés de l'appel. Le Concile provincial leur demande **d'amplifier une dynamique de prière pour les vocations** afin que l'appel du Seigneur soit entendu et accueilli en vue des missions, charges et services particuliers.

44. Le Concile provincial demande à l'ensemble des chrétiens **d'oser appeler largement** aux vocations spécifiques qui comportent un état de vie particulier : les **ministères ordonnés** (prêtres, diacres) et la **vie consacrée**. Le Concile provincial demande aussi aux paroisses **d'accompagner l'appel et le discernement** pour des ministères et charges confiés à des laïcs.

¹⁶ Le principe de subsidiarité permet d'articuler différents niveaux de responsabilités dans une organisation ou une société. D'une part, ce qui peut être effectué à un niveau inférieur ne doit pas être pris en charge par le niveau supérieur. D'autre part, le niveau supérieur est tenu d'assurer au niveau inférieur les moyens pour que celui-ci puisse fonctionner (aide économique, institutionnelle, législative, etc.). Cf. le Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, au n°186.

LES ACTEURS DE L'ANIMATION PAROISSIALE



J. Capelain

45. L'animation des paroisses n'est pas de la responsabilité de quelques spécialistes seulement, mais **de tous, et de chacun au service des autres**. Les responsables de la paroisse auront particulièrement le souci de faire grandir chacun dans cette conscience. Plus que jamais, tous les baptisés ont à se sentir responsables d'interpeler directement des personnes **en fonction de leurs charismes particuliers**.

46. Le Concile provincial demande **que la charge curiale soit exercée dans un partenariat effectif et inventif** avec les laïcs, et plus particulièrement avec les membres des Équipes d'animation paroissiale (EAP)¹⁷.

47. Les **missions des animateurs laïcs en pastorale** (ALP), confiées par l'évêque, croisent le plus souvent la vie des paroisses. Le Concile provincial demande que ces missions soient connues et reconnues au sein des paroisses, dans le respect des responsabilités et charges confiées localement.

¹⁷ Il sera tenu compte des canons 515 § 1, 517 § 2, et 519. Le premier stipule que le curé est le « *pasteur propre de la paroisse sous l'autorité de l'évêque diocésain* ». Le deuxième précise qu'en cas de pénurie de prêtres, et de participations d'autres acteurs (diacre ou laïc responsable) à l'exercice de la charge pastorale, un prêtre modérateur sera muni des pouvoirs et facultés du curé. Le troisième rappelle que dans tous les cas le curé n'accomplit son ministère qu'en y associant d'autres acteurs qualifiés.

LES PRÊTRES

48. Les prêtres sont les **pasteurs indispensables** des paroisses ; ils sont garants de la communion, de l'annonce de l'Évangile et ministres des sacrements.

49. Le Concile provincial demande que le nombre des paroisses ne soit pas tributaire du nombre des prêtres, mais que leur **taille** permette d'y vivre une mission de mise en lien des diverses réalités de proximité.

50. À l'avenir, le ministère de plusieurs prêtres intégrera une **itinérance** aux multiples facettes. Le Concile provincial demande que ce soit prioritairement au service de la rencontre des personnes et des communautés de proximité.

51. Dans le cadre d'un presbyterium diversifié, le Concile provincial demande **que soit développée la solidarité pastorale** entre prêtres au niveau d'un doyenné. Celle-ci permettra d'honorer une variété dans les missions, y compris extra-paroissiales, en fonction de l'âge, des désirs et des compétences, et surtout de répondre aux besoins pastoraux.

52. Le Concile provincial demande que soit donnée à certains prêtres la possibilité de vivre en **fraternité missionnaire** avec d'autres prêtres, des consacrés ou des familles.

53. Le Concile provincial demande que soient développées et diversifiées les **formations permanentes** offertes aux prêtres, articulées à la vie spirituelle et à l'accompagnement personnel. Le plus souvent possible, ces formations se vivront en commun avec les autres responsables pastoraux.



F. Richir

LES DIACRES

54. Dans la vie de la paroisse, **les diacres ont leur mission propre** en partenariat avec les prêtres et les laïcs.

55. Le Concile provincial demande aux paroisses **de rendre plus souvent visible** le signe du service porté par les diacres dans leur mission, prioritairement tournée vers les périphéries existentielles.

56. La diaconie est la mission de toute l'Église. À l'appel de l'évêque, en partenariat avec les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïcs, les diacres peuvent **accompagner des communautés de proximité.**

LES FIDÈLES LAÏCS

57. La mission première des fidèles laïcs, l'annonce de l'Évangile, se déroule dans la vie du monde et se déploie dans la diversité des communautés de proximité. **Nombreux sont ceux qui s'engagent aussi dans la vie des paroisses.** Parmi ces laïcs, les animateurs laïcs en pastorale (ALP) ont une mission particulière au service de l'ensemble : formation, appel, accompagnement de communautés de proximité, etc. Le Concile provincial constate la pertinence et la fécondité des Équipes d'animation paroissiale (EAP) selon le canon 519. Dans certains endroits, en raison de la pénurie de prêtres, des fidèles laïcs (EAP) participent à l'exercice de la charge pastorale dans le cadre du canon 517 §2¹⁸. Le Concile provincial reconnaît l'opportunité de ces expériences qui, dans l'avenir, pourraient s'étendre.

58. Le Concile provincial demande que la répartition des missions au sein de l'Équipe d'animation paroissiale (EAP) soit élaborée de manière concertée. La responsabilité de chacun dans des tâches et missions particulières s'exerce par **délégation**¹⁹ du curé ou du prêtre modérateur.

59. Le Concile provincial demande aux paroisses que la **mission de l'Équipe d'animation paroissiale (EAP)** intègre la mise en œuvre concrète des décisions pastorales et qu'il y ait un meilleur respect de ses statuts (mandats, répartition des rôles, relecture, etc.).

18 Can. 517 §2 : Si, à cause de la pénurie de prêtres, l'évêque diocésain croit qu'une participation à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse doit être confiée à un diacre ou à une autre personne non revêtue du caractère sacerdotal, ou encore à une communauté de personnes, il constituera un prêtre pour être muni des pouvoirs et facultés du curé, le modérateur de la charge pastorale.

19 "Déléguer" ne signifie pas "donner des tâches à accomplir". Au contraire, la délégation suppose de déterminer une aire précise et limitée de responsabilité sur laquelle le délégant confie la pleine autorité au délégué, y compris en acceptant que ce dernier procède autrement qu'il ne l'aurait fait lui-même (cf. le canon 133 §2). Bien sûr, le délégué doit rendre compte des résultats de son action, selon des étapes d'évaluation précisées à l'avance.



PROPOSITIONS
CONCRÈTES

POUR LA MISE
EN ŒUVRE

CHAPITRE 1 : MISSION



Innovation n°1: équipe missionnaire

Au niveau diocésain ou provincial, encourager la constitution d'équipes missionnaires, composées de prêtres, diacres, fidèles laïcs ou consacrés, qui peuvent être envoyées vers des paroisses ou des périphéries, pour des missions temporaires.²⁰

CHAPITRE 2 : PROXIMITÉ



Innovation n°2 : quand parler d'une communauté de proximité ?

Pour qu'il y ait une communauté de proximité, quelle que soit sa forme et son activité, il faut qu'au moins deux missions soient assurées : rassembler des personnes et proposer une relation à la Parole de Dieu.

Celui qui rassemble permet la vie relationnelle de la communauté, ouvre à la proximité et assure un lien avec la paroisse. Celui qui propose une relation à la Parole de Dieu permet au groupe d'ouvrir la Bible, de lire cette Parole et de prier à partir d'Elle.

La paroisse est invitée à reconnaître et soutenir ceux qui ont le don de "fédérateur" et d'"animateur de la Parole".

Exemples de communautés de proximité :

- Les maisons d'Évangile
- Les équipes relais
- Les groupes de partage
- Les équipes du Rosaire
- Les groupes de migrants, etc.

CHAPITRE 3 : COMMUNION



Innovation n°3 : un ministère de "médiateur" confié par l'évêque

Dans des cas de conflit, l'autorité veillera à désigner des personnes en vue d'assurer une médiation.

²⁰ Il appartient à l'évêque diocésain de décider, après consultations, de la constitution d'une telle équipe dans un lieu déterminé : paroisse ou groupe de paroisses. Et de nommer les membres de cette équipe, en premier lieu de constituer un prêtre qui en soit le responsable, comme pasteur propre.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

CHAPITRE 4 : PARTICIPATION



Innovation n°4 : les nominations des prêtres

Dans la mesure des besoins pastoraux, des disponibilités et des charismes des prêtres, on privilégiera la nomination en équipe à l'échelle d'un doyenné selon le canon 517 §1²¹.

Le prêtre modérateur peut proposer à l'évêque une répartition des missions. Cette répartition est régulièrement évaluée.



Innovation n°5 : la répartition des missions entre les membres de l'Équipe d'animation paroissiale (EAP)

Il est important que toute l'Équipe d'animation paroissiale (EAP) porte l'ensemble de la responsabilité pastorale avec le curé ou le modérateur. Mais il convient, dans la mesure du possible, de confier à chaque membre un domaine plus particulier, dans le cadre du projet pastoral et sans en faire une exclusivité. Le Concile provincial propose pour cela de reprendre ces quatre orientations :

- Un ou deux membres travaillent sur la dimension missionnaire
- Un ou deux membres travaillent sur la proximité (l'animation du réseau des communautés de proximité, l'accueil, les invitations, la communication...).
- Un membre travaille à la communion (vie sacramentelle, le dimanche...).
- L'animateur de l'équipe assure la dimension participative (relation avec le curé, partenariat entre les membres de l'EAP, assemblée générale, coordination avec les autres acteurs pastoraux...).



Innovation n°6 : un ministère de "coordinateur paroissial", confié par l'évêque

Il y a des paroisses dans lesquelles le curé ne peut pas être présent de façon régulière (éloignement, plusieurs paroisses en charge, d'autres ministères) ou ne souhaite pas avoir un rôle d'organisateur. Le Concile provincial demande, là où il est possible et pertinent de le faire, que soit désigné un coordinateur paroissial, homme ou femme. Pour la désignation de ce coordinateur, on procédera comme on le fait habituellement pour les EAP.

²¹ Can. 517 §1 : Là où les circonstances l'exigent, la charge pastorale d'une paroisse ou de plusieurs paroisses ensemble peut être confiée solidairement à plusieurs prêtres, à la condition cependant que l'un d'eux soit le modérateur de l'exercice de la charge pastorale, c'est-à-dire qu'il dirigera l'activité commune et en répondra devant l'évêque.

3^E PARTIE

ANNEXES
DES ACTES DU
CONCILE PROVINCIAL



AUTRES PISTES

POUR LA MISE EN ŒUVRE

LES COMPLÉMENTS

COMPLÉMENT N°1 - DIACONIE

Pour vivre plus intensément la diaconie de l'Église, sa proximité avec ceux qui se croient loin du Christ et de l'Église.

Souhaits du Synode

À partir de la priorité missionnaire issue de Diaconia et reprise par le synode, préciser les caractéristiques fondamentales d'une diaconie dans la vie paroissiale : en particulier, comment ne pas en faire un groupe de plus dans la paroisse, mais une dimension fondamentale de toute la vie paroissiale ? Préciser des articulations possibles avec les autres dimensions de la vie paroissiale.

Quelle articulation au ministère des diacres, à celui des prêtres ? Comment mettre en évidence le rôle de beaucoup de femmes dans cette dimension de la vie chrétienne ?

Un moyen concret

Vérifier qu'il existe dans la communauté paroissiale des groupes où chacun sort de son isolement avec si possible l'ensemble de ces caractéristiques :

- conviviaux
- largement ouverts et accessibles
- qui favorisent la rencontre
- et qui rendent un service à l'ensemble de la communauté (liturgie, solidarité...). Il faut que ce service soit concret, reconnu, identifiable, et qu'il porte du fruit assez visiblement (par exemple : chorale, préparation liturgique...).

NOTES

.....

.....

.....

.....

COMPLÉMENT N°2 - ÉQUIPES D'ANIMATION PAROISSIALE (EAP)

Souhaits du Synode

Qu'une équipe provinciale fasse un travail d'harmonisation entre nos diocèses quant à la mission et au fonctionnement des Équipes d'animation paroissiale (EAP).

COMPLÉMENT N°3 - FORMATION DES CHRÉTIENS

Quel contenu fondamental dans ces formations, pour qu'elles soient dans la dynamique de la "sortie de soi" dont parle le Pape François, pour aller vers les "périphéries existentielles", pour rejoindre les pauvres (dans l'esprit de Diaconia) ou les plus jeunes (n°12 à 18) ?

Souhaits du Synode : Bien distinguer les destinataires des formations.

À destination du Peuple de Dieu

- Qu'une véritable "catéchèse permanente" des fidèles laïcs soit proposée en paroisse.

Elle doit permettre d'approfondir le mystère de la foi par une catéchèse mystagogique et de développer un "savoir-être" chrétien à partir de la pédagogie du Christ dans les Évangiles.

À destination des acteurs pastoraux

- Que les doyennés deviennent les lieux de formation des acteurs pastoraux. Que les services diocésains y harmonisent leurs propositions.

À destination des responsables pastoraux, en particulier les Équipes d'animation paroissiale (EAP)

- Que le diocèse permette aux responsables pastoraux de recevoir une formation adaptée à leur mission, centrée sur la mise en œuvre du Synode.

COMPLÉMENT N°4 - CÉLÉBRATIONS DOMINICALES

Développer certains dimanches des propositions autour de la messe.

Souhaits du Synode

Le dimanche, on s'assemble, le plus possible autour de l'Eucharistie – voir chapitre 3 des décisions synodales.

Questions pour la recherche

Comment penser les différentes formes d'élargissement autour de la messe dominicale pour qu'elle permette une catéchèse intergénérationnelle et une convivialité ? Pour qui ? Pour quels objectifs ? De quelle façon ? Avec quels rythmes ? Donner des repères concrets...

Quels liens peuvent s'établir avec la vie locale, les actualités de la société ou du monde ? Quel équilibre entre ce qui est prévu, établi pour l'année et les ajustements de dernière minute, les imprévus de la vie ? Comment rendre cela possible ? Quels moyens semblent nécessaires ?

Est-il possible d'articuler cet élargissement et la proximité ? Comment, dans le respect des objectifs 34 et 35 ? Quels critères donner ? Que faut-il penser en particulier pour les jours de fête qui connaissent une grande affluence populaire (Rameaux, Toussaint, etc.) ? Donner des préconisations précises...

Certains dimanches, l'absence de prêtre peut entraîner une absence d'Eucharistie : est-ce l'occasion également d'un rassemblement dominical plus large ? Quelles propositions faire alors ? Quels repères pour les liturgies de la Parole ? Comment solliciter la richesse des autres liturgies chrétiennes, en particulier la prière des Heures ?

COMPLÉMENT N°5 - PROJET PASTORAL

Souhaits du Synode

1. Comment concrètement aider les paroisses à vivre selon une dynamique de projet ? Qui peut donner les points de repère nécessaires ?

2. "Projet pastoral" ne veut pas dire quelque chose de lourd et qui engage pour plusieurs années : comment vivre sous forme de projet les "petits pas" à faire dans les 4 chapitres des objectifs synodaux (particulièrement les priorités missionnaires), pour que chacun puisse s'y associer et qu'on soit capable de réévaluer tous les ans ? Comment discerner aussi ce qu'il serait plus efficace de faire au niveau du doyenné ou avec d'autres ? Comment tenir compte enfin du projet du doyenné ou du diocèse ?

3. Une fois le projet décidé, qui en sera le maître d'œuvre, qui le portera ? De quelle façon ?

COMPLÉMENT N°6 - CHARGES ET MINISTÈRES CONFIÉS À DES FIDÈLES LAÏCS

Souhaits du Synode

En tenant compte des critères du P. Congar, rappelés par Mgr Ulrich, quels ministères les évêques peuvent-ils confier selon vous à des laïcs ? Précisez les caractéristiques de ces ministères, mais aussi les critères d'appel des personnes et leur formation nécessaire. Imaginez les formes de reconnaissance ecclésiale de ces personnes.

Critères : Yves Congar (1973). Attachés au Christ, attentifs à la vie de leurs contemporains, fidèles à l'Église, les Laïcs en Mission ecclésiale exercent un **service précis, d'importance vitale, conférant une vraie responsabilité**. Ils sont **reconnus par l'Église locale**. Leur mission comporte une **certaine durée** et ne peut se limiter à une tâche uniquement ponctuelle.

Les mots mis en caractère gras sont donnés par le Père Congar dans « *Tous responsables dans l'Église ?* »

Assemblée plénière des évêques de France, Lourdes 1973, Centurion, p. 59-60.

COMPLÉMENT N°7 - PROXIMITÉ TERRITORIALE

Souhaits du Synode

Créer des "relais paroissiaux" clairement identifiables sur l'ensemble de la Province par un visuel (signalétique) distinctif.

Dans les villages ou les quartiers un peu éloignés du centre paroissial, le Synode recommande de confier, si possible à quelques personnes et pour un temps donné, une mission d'accueil, d'information et de mise en lien.

Leur mission ?

- accueillir les personnes et leurs demandes
- renseigner
- diffuser des informations et des invitations
- mettre en lien avec la maison paroissiale (secrétariat paroissial, coordinateur paroissial, curé...)
- relayer les visites à effectuer, auprès du curé, des membres des différents services de la paroisse (catéchèse, catéchuménat, Service évangélique des malades, Secours catholique, préparation aux sacrements du baptême ou du mariage, etc.)
- initier et préparer (avec d'autres chrétiens concernés) une visite annuelle du curé ou du prêtre référent qui lui permette de rencontrer des réalités du village ou du quartier
- animer une prière, parfois.

Comme pour toute mission, il faut prévoir une formation (si possible en doyenné) et des temps de relecture avec l'Équipe d'animation paroissiale (EAP).

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

COMPLÉMENT N°8 - DOYENNÉ

Souhais du Synode

Qu'une équipe provinciale fasse un travail d'harmonisation entre nos diocèses quant à la structure et la mission du doyenné.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

COMPLÉMENT N°9 - COMMUNICATION ET NOUVEAUX MÉDIAS

Souhais du Synode

Favoriser la synergie entre le site diocésain et les sites paroissiaux ou de doyenné.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....



LE 12 JUIN 2013

CONVOGATION DU SYNODE (OU CONCILE) PROVINCIAL

Chers amis des diocèses de Lille, Arras et Cambrai,

Depuis des dizaines d'années, nos trois diocèses ont établi des collaborations pastorales remarquables que je ne peux citer toutes, au risque d'en oublier ! Mais, parmi elles, je désigne celles qui ont contribué à former, en vue de leurs tâches apostoliques, les prêtres, les animateurs laïcs en pastorale, et les diacres ; et nous bénéficions ensemble de l'Université catholique qui forme des acteurs importants de la vie économique et sociale, ainsi que de la vie ecclésiale.

De sorte que de nombreuses personnes qui sont en responsabilité dans nos Églises diocésaines ont noué des liens fraternels qui renforcent leur désir de coopération. De sorte aussi qu'une mentalité commune a, semble-t-il, présidé aux transformations importantes qui ont affecté la vie de nos organisations pastorales. On peut remarquer beaucoup de similitudes dans nos diocèses, même si nous avons chacun notre histoire diocésaine.

Les trois diocèses et les deux départements ont chacun leurs caractéristiques, mais ils ont aussi développé une culture commune, un esprit du Nord, et sont affrontés à des défis semblables.

Ainsi, lorsque la Conférence des évêques dans ses dernières assemblées a souhaité que la réflexion sur la vie et l'avenir des communautés chrétiennes de notre pays soit bien prise en compte à l'échelle des provinces et des diocèses, nous, évêques de cette région Nord-Pas-de-Calais, avons pensé que l'étape d'un synode vécu entre nos diocèses serait bien venue.

Nous désirons vivre un synode de la province ecclésiastique de Lille – c’est ainsi que l’on désigne cet ensemble de nos trois diocèses que, souvent, nous désignons sous le nom du LAC.

Nous désirons vivre ce synode pour célébrer le Seigneur qui nous donne de vivre et d’être les témoins de son amour au milieu de notre monde. Un synode n’est pas une assemblée parlementaire qui cherche à réunir des majorités pour réaliser des projets de nature politique ! C’est une assemblée chrétienne à la disposition de l’Esprit de Dieu.

Nous désirons vivre ce synode pour chercher ensemble, pour discerner quel est le désir de Dieu pour nos Églises en ce temps : elles sont bousculées par des évolutions sociales et culturelles considérables, et elles ont à chercher les chemins du témoignage, de la proposition de la foi.

Nous désirons vivre ce synode, parce que, naturellement, la vie, le dynamisme et l’avenir des communautés chrétiennes représentent un souci légitime, en ce temps comme en d’autres.

Nous savons que les mouvements et associations de fidèles sont bien pris en charge par les chrétiens que vous êtes, clercs et laïcs ensemble. Nous constatons qu’il en est de même pour les services diocésains qui déploient la mission pastorale des évêques, et pour les aumôneries des hôpitaux, des maisons de détention, ou des établissements scolaires.

Mais nous voyons bien aussi qu’il n’en est pas tout à fait ainsi dans les paroisses où s’empilent les tâches au risque de cacher à nos propres yeux les vrais enjeux de la mission de l’Église. Et l’on se demande parfois comment il faudrait s’organiser, et surtout quelles priorités il faudrait dégager au milieu de tant de nécessités : voilà pourquoi nous prenons pour sujet de ce synode l’avenir des paroisses de nos diocèses.

Ainsi, en vertu de ma charge d’archevêque métropolitain de Lille (Code de droit canonique, canon 442), ayant recueilli l’avis des évêques d’Arras et de Cambrai, ayant consulté aussi l’évêque auxiliaire de Lille, je convoque le synode, ou concile provincial qui tiendra ses assemblées à la Maison diocésaine de Merville, et sera ouvert le samedi 14 décembre 2013.

Le titre du synode est :

« Synode de Lille-Arras-Cambrai : Inventons les paroisses de demain ! »

Nous disons : Lille-Arras-Cambrai. On pourrait dire : Nord-Pas-de-Calais, c'est la dénomination administrative. Ou bien : Province de Lille, c'est la dénomination ecclésiale. Mais le LAC, c'est une histoire vécue ensemble, et en Église, avec tout ce que j'ai dit au début.

Nous disons : Inventons. Cela ne signifie pas : cherchons des choses qui n'existent pas, mais plutôt : découvrons dans ce que nous vivons des ressources que Dieu a mises à notre disposition, mais que nous n'avons pas encore vues.

Nous parlons des paroisses. Ce sont les "paroisses nouvelles" bien sûr, que nous vivons déjà dans nos trois diocèses depuis des années. Le mot même de paroisse évoque une réalité typique de la vie de l'Église qui invite au rassemblement des groupes, des petites communautés, des familles, des équipes de toute sorte...

Nous disons : demain. Parce que nous croyons que l'Église, dans des formes nouvelles, a un avenir au milieu de notre société pour porter l'Évangile. Il faut s'y préparer en vivant déjà aujourd'hui, et en n'hésitant pas à vivre dans la confiance.

Au terme des délibérations, les textes approuvés par l'assemblée et reconnus par les évêques seront soumis à l'approbation du Saint-Siège, en raison de la communion ecclésiale régie par ses lois propres. Ils seront donc ensuite promulgués et mis en application dans nos diocèses.

Voici le calendrier prévu des assemblées du synode :

Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2013,
Samedi 29 et dimanche 30 mars 2014,
Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2014,
Samedi 31 janvier et dimanche 1er février 2015.

En accord avec Mgr François GARNIER, archevêque de Cambrai, avec Mgr Jean-Paul JAEGER, évêque d'Arras, et Mgr Gérard COLICHE, évêque auxiliaire de Lille,

† Laurent ULRICH, archevêque Métropolitain de Lille.



ASSEMBLÉES DU CONCILE PROVINCIAL

LISTE DES MEMBRES

La participation à un concile provincial (appelé ici synode provincial) est codifiée par le Droit canon (canons 439 à 446).

LA COLLÉGIALITÉ DES ÉVÊQUES

Le synode est convoqué et présidé par l'Archevêque de Lille, Mgr Laurent Ulrich. Y sont convoqués avec suffrage délibératif :

- l'archevêque de Cambrai, Mgr François Garnier
- l'évêque d'Arras, Mgr Jean-Paul Jaeger
- l'évêque auxiliaire de Lille, Mgr Gérard Coliche

Les évêques de la province ont décidé d'appeler à participer à ce synode, également avec voix délibérative, Mgr Jacques Noyer, évêque émérite d'Amiens, en résidence dans la province.



F. Richir

POUR LA PROVINCE

M. Philippe BARRAS - Père Jean-Luc GARIN - M. Pierre GIORGINI - Père Maxime LEROY - Sœur Caroline RUNACHER.

POUR LE DIOCÈSE DE LILLE

M. Guillaume AUGUSTE - Mme Marie-Jo BACH - M. Jean-Marc BAILLEUL - Père Bruno BECKER - M. Gauthier BESEME - M. Damien BINDAULT - Père Georges BLOKKEEL - Père Jean-François BORDARIER - Mme Hélène BOSSAERT - Mme Jeanne-Marie BOULARD - Père Raphaël BUYSE - Mme Anne CADART - Mme Anne CARDON - Père Romuald CARTON - Père Bruno CAZIN - Père Arnaud CHILLON - Mme Marie-Claude CLEENEWERCK - Père Bruno COURTOIS - M. Laurent D'AZEMAR - Mme Françoise DAMBRINE - M. Damien DECROOCQ - Diac. Vincent DELANNOY - Mme Anne DELAUTRE - Mme Clotilde DELBECQUE - M. Richard DELECROIX - M. Chris DELEPIERRE - Mme Marie-Sophie DESNOULEZ - M. Régis DESNOULEZ - Sœur Emmanuelle DUEZ-LUCHEZ - Mme Brigitte DUFOUR - M. Marc DUJARDIN - Père Bernard DUMORTIER - Mme Françoise FAES - M. Benjamin FLORIN - Sœur Colette FLOUREZ - Mme Bénédicte GASPARD - Mme Corinne HATTE - Diac. Régis HEAULME - Mme Fabienne IRDEL - Sœur Mary Helen JACKSON - Mme Myriam JAUPITRE - M. Nicolas KETELERS - Mme Aline LEMAIRE - Mme Dorothee MALIK - Père Bruno MARY - Mme Annie MONPAYS - Père Ivan PAGNIEZ - Père Michel PETITPREZ - Mme Corinne PROTAIS - Père Charles-Marie RIGAIL - Mme Christine SIMON - M. Baptiste SNAET - M. Emmanuel THEVENIN - Mme Amélie VANACKERE - Père Thierry VANDEMOORTELE - M. Jean-Marie VANDERMEER - Père Jérôme VANDERSCHAEVE - M. Thierry VANHOLDERBEKE - Mme Marie-Christine VARRASSE - Mme Marie VERSCHAVE - Père Christophe WAMBRE - M. Francis WERQUIN

POUR LE DIOCÈSE D'ARRAS

Père Paul AGNERAY - Mme Dominique BAILLY - Mme Françoise BAYARD -
Père Vincent BLIN - Mme Bénédicte BODART - Père Laurent BOUCLY -
M. Maurice BOURGOIS - Sœur Yvette BRIQUET - M. Éric BUIRE -
M. James BYHET - M. Philippe CARALP - Mme Suzette CATTEAU - M. Benoît
CLERMONT - Diac. Pierre COLEAU - Mme Denise COLSON - Sœur Marie-
Agnès DANIEL - Mme Françoise DEBAS - Mme Marie-Paule DELATTRE -
Mme Michèle DEQUIDT - Mme Frédérique DERIGNY - M. Pierre DEVEAUX -
Mme Élodie DEWALLE - Mme Sabine D'HALLUIN - M. Philippe DUCORNEZ -
Sœur Marie DUTOYA - Mme Josette FAUQUET - Père Raymond FRANÇOIS -
Mme Martine GATOUX - M. Jean-Pierre GAVEL - Mme Marie-Thérèse
GEORGIN - M. Ludovic HARMEL - Sœur Bernadette HAUTE - Mme Bénédicte
JACQUEMONT - M. Jean-Paul LADERRIÈRE - M. Frédéric LANGUILLE -
Mme Virginie LEFEBVRE - M. Stéphane LELEU - Père Pierre-Marie LEROY -
Mme Bernadette LIEVEN - Mme Catherine LUX - Mme Anne-Sophie MARLE -
M. Jean-Luc MATULOJE - M. André OLIVIER - M. Bernard PAYELLEVILLE -
Diac. Denis PÉRARD - Mme Marie-Thérèse POLART - Père Gaston RAUWEL -
Mme Danièle SIMOULIN - Mme Élisabeth SOUILLART - Diac. Bruno
TIRMARCHE - M. Bernard TROLLÉ - M. Éric VANDOORNE - Père Joseph
VARLET - Père Jean-Claude VIEILLARD - Père Maurice VIEILLARD - M. Julien
VINCENT - Mme Marie-Thérèse WOZNIAK



F. Richir

POUR LE DIOCÈSE DE CAMBRAI

Père Marc BEAUMONT - M. Eric BESSOT - M. Gérard BOBIN - Père Jean-Marc BOCQUET - Diac. Jacques BOUCLY - Père Pierre-Germain BOUTTEAU - Père Henri BRACQ - Sœur Marie Pierre BRENNE - Diac. Gérard BRIQUET - Père Xavier BRIS - Père Bruno CALLEBAUT - Père Emmanuel CANART - Mme Dany CARDON - Diac. Robert CAREMIAUX - Mme Christine CHEVALIER - Mme Géraldine CLIVIO - Mme Marité COLPART - Mme Laurence COMBLE - Père Michel CORDUANT - Mme Marie-Christine DANJOU - Mme Brigitte DARRAS - M. Yves de WITTE - Père Christophe DECHERF - Mme Marie-Thérèse DELAHAYE - Mme Marie-Claude DELVAUX - Père Mathieu DERVAUX - Père Hervé DESPREZ - Mme Astrid DEWITTE - Père Adam DOBEK - Père André Benoît DRAPPIER - Mme Stéphanie DUBOIS - Sœur Marie-Josée ESCUTIA - M. Marc FERTIN - Mme Dominique FONTAINE - Père Dominique FOYER - M. Fabrice GAMBIER - Diac. Marcel GODIN - Mme Marie-Aline GROS - Sœur Thérèse Emmanuel HENNION - Mme Isabelle KLINGEBIEL - Père Jean-Marie LAUNAY - Père Hervé LE MINEZ - Mme Marie-Noëlle LECLERCQ - Père Denis LECOMPTE - Père Gérard LORGNIER - Diac. Dominique MAERTEN - Père Michel MASCLET - Père André MERVILLE - Sœur Nicole MICHAUX - M. François-Henri MILLOT - Père Joseph NURCHI - Mme Marie PAYEN - Sœur Marylène PERRIER - M. Benjamin SELLIER - M. Nicolas SOYEZ - Père Jean-Michel TCHITEMBO - Sœur Christine THOMAS - Père François TRIQUET - Mme Michèle TURPIN - Père André VEYS - Mme Marie-Agnès YAMEUNDJEU



SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013, MERVILLE

DISCOURS D'OUVERTURE DU CONCILE PROVINCIAL

1^{RE} PARTIE : INTENTION DU CONCILE PROVINCIAL

Nous voici arrivés de tous les coins de nos trois diocèses pour entrer dans la première assemblée de notre synode, ou concile provincial. Dans le cours de notre assemblée, nous allons mieux nous connaître, et nous allons développer nos connaissances communes de la région et de nos diocèses.

Un journaliste nous a demandé, il y a quelques jours : y a-t-il davantage de problèmes dans l'Église de cette région qui nécessitent un synode ? Et nous avons répondu en chœur épiscopal : non, il y a plutôt plus de chances à exploiter ensemble... Tenons-nous ensemble sur le seuil de cette maison d'Église où nous commençons l'assemblée.

L'audace de la consultation

Un concile provincial, c'est une expérience un peu inouïe et audacieuse ; nous ne savons pas encore trop comment faire, puisque c'est la première fois en France depuis le Concile de Vatican II, et donc la première fois pour chacun de nous. Mais nous nous sommes quand même déjà lancés dans cette expérience, par cette consultation dont les premiers résultats vont nous être présentés dans les heures qui viennent. Cette consultation elle-même est une audace ; nous y tenons beaucoup, nous les évêques, et l'équipe pilote de notre assemblée y a réfléchi avec grande efficacité pour trouver les moyens les plus appropriés pour la réaliser, pour susciter de l'enthousiasme à répondre, pour donner envie d'y entrer sans qu'elle soit assimilée à un sondage d'opinion, à une enquête de marketing.

Pourquoi y étions-nous attachés ? Parce que nous croyons non seulement à la liberté d'expression de tout homme, mais aussi au devoir qui incombe aux chrétiens de faire connaître leur opinion, et leurs suggestions pour ce qui touche la vie de l'Église en regard des exigences de l'annonce de l'Évangile à tous : « ...*Les fidèles ont le droit et même parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Église et de la faire connaître aux autres fidèles, restant sauves l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs, et en tenant compte de l'utilité commune et de la dignité des personnes.* » (Canon 212, §3).

Nous sommes ici non pas des délégués de nos paroisses, ou de nos mouvements et groupes d'Église, nous ne représentons pas des groupes ; mais nous sommes tous ici comme baptisés, comme des fidèles du Christ appelés à vivre cette expérience spirituelle et ecclésiale, agissant donc en notre âme et conscience. Appelés à donner notre avis pour que puisse se faire jour un jugement et un discernement de la volonté du Seigneur pour nos Églises diocésaines en ce temps.

Un synode est une célébration

C'est que la vie de l'Église est, par nature, synodale. On a vraiment besoin de partager, d'échanger, de se conseiller mutuellement, parce que personne n'entend la voix du Seigneur tout seul ; il a fallu un prêtre Éli pour permettre au jeune Samuel de connaître et discerner la voix du Seigneur qui s'adressait à lui et l'appelait sur un chemin inattendu. Combien davantage, dans nos sociétés modernes et complexes, il est nécessaire de s'écouter, et avec patience d'entendre les questions, les réflexions, les attentes, les propositions du plus grand nombre, puis de prendre le risque de décisions, et donner l'envie des initiatives.

Dans cet esprit synodal, nous avons pris le parti de constituer une assemblée plus développée et nombreuse que celle que le Droit de l'Église prévoyait : nous sommes 180 et non pas une soixantaine comme cela aurait pu être. Certes, nous savions que seuls ces 60 pourraient user de leur voix consultative au cours des assemblées, ce qui n'empêche pas que les autres membres du synode puissent s'exprimer dans les assemblées et les groupes de travail. Mais de plus, nous avons demandé au Saint-Père de consentir, par dérogation, à un élargissement du nombre des votants. Dans l'esprit de son exhortation apostolique, publiée il y a quelques jours, il a accordé cette faculté. Nous reparlerons de cela dans le détail lors de la prochaine assemblée, en mars, puisque nous n'aurons à exprimer nos choix et avis qu'à partir de cette deuxième assemblée.

Et voici que nous sommes réunis ici. Dans une maison qui est une maison d'Église, maison du diocèse de Lille mais bien volontiers fréquentée par les diocésains d'Arras et de Cambrai, comme nous, diocésains de Lille, rejoignons aussi vos maisons diocésaines ! Et dans la chapelle de cette maison rendue disponible pour une telle assemblée. Nous ne sommes pas dans cette chapelle uniquement parce qu'aucune autre salle de notre grande maison ne se prêterait à une telle assemblée.

Nous sommes bien ici, parce qu'un synode, un concile sont des actes majeurs de la vie de l'Église qui se déroulent notoirement en présence du Seigneur qui rassemble son Église. Certes le Seigneur rejoint son peuple dans d'autres lieux que dans les bâtiments d'église ; mais en ces lieux, il est clair que nous nous mettons à sa disposition, que nous écoutons sa Parole qui préside à notre réunion, que nous sommes en discernement de son désir pour notre monde et pour notre Église. Nous sommes, comme dit le psaume, les « *ouvriers de ses désirs, porteurs de ses ordres, attentifs au son de sa parole.* » (Ps 120, 20) Un synode, un concile, c'est une célébration de l'amour de Dieu, de son alliance avec son peuple et avec l'humanité tout entière. Nous vivons un moment dont l'enjeu est important pour nos Églises diocésaines, mais surtout un moment fort de notre foi proclamée : Dieu nous parle et nous l'écoutons.

Annoncer l'Évangile dans le Nord-Pas-de-Calais

Ce que nous désirons, à travers cette étape du synode provincial, c'est mobiliser les chrétiens du Nord et du Pas-de-Calais pour l'annonce de l'Évangile. Nous pouvons avoir légitimement le sentiment que nous bénéficions de moins de moyens que naguère, et que nous devons tirer des conclusions de cette diminution. Mais non, nous ne gérons pas une pénurie : il y a beaucoup d'Églises, à travers le monde, qui n'ont pas autant de moyens que nous.

Vivons la situation qui est la nôtre dans une foi indéradicable : l'Ancien Testament parle toujours du petit reste, et il est conscient de la fragilité dont se sert toujours le Seigneur pour faire vivre son message. On trouve le timide Jérémie, le pauvre Amos, et Osée, l'époux trompé. L'Évangile, quant à lui, parle toujours de la fécondité des petits et de l'Église comme le levain dans la pâte, le sel de la terre, la lumière dans la nuit. Sans parler de tous les témoignages reçus dans l'Église dans ses vingt siècles d'existence : « *Pas trop petit pour viser grand !* » disait un thème d'année de l'Action Catholique des Enfants.

Les démons qui nous paralysent

Regardons pourtant avec lucidité ce que nous vivons : des jalousies et des mesquineries ou des conflits de pouvoir souvent paralysent l'action apostolique. On a toujours la nostalgie de la puissance, de la richesse. Regardons notre vie d'Église dans nos paroisses, et demandons-nous : qu'est-ce qui empêche notre vie d'Église de porter du fruit ? Quels sont les démons qui nous paralysent ?

Nous pouvons regretter le temps passé, nous pouvons désirer être transportés dans un avenir merveilleux ; en fait il faut faire l'effort de regarder la situation telle qu'elle est. Et par exemple, nous désirons continuer d'appeler aux ministères de prêtre et de diacre, mais nous pouvons aussi être fiers du nombre de laïcs qui se donnent pour la mission de l'Évangile. Nous avons des changements de mentalités à opérer ensemble, plutôt qu'à imposer partout des nouveautés de fonctionnements...

Ce qui compte, c'est la foi, l'espérance et la charité vécues avec une infinie persévérance, comme le disait l'apôtre Paul aux chrétiens de Colosses, en les félicitant pour les encourager dans une situation de crise : « *Nous avons entendu parler de votre foi dans le Christ Jésus et de l'amour que vous avez pour tous les fidèles, dans l'espérance de ce qui vous est réservé au ciel* » (Col 1, 3-4).



F. Richir

2^E PARTIE : DES CHANCES À SAISIR AUJOURD'HUI

En entrant dans cette démarche du synode provincial, nous nous disons bien légitimement : que va-t-il se passer, que va-t-il advenir pendant et après ce synode pour nos trois Églises diocésaines ? Nous nous sommes remis ensemble à la grâce du Seigneur. Il nous a suggéré de l'entreprendre, nous allons nous mettre à son écoute, nous croyons profondément qu'il a quelque chose à nous dire, Il nous demande de regarder les nouveautés de ce monde et d'en tirer enseignement pour la vie et le témoignage de l'Église dans ce monde tel qu'il est.

Des habitants venus d'ailleurs

Voici l'une de ces nouveautés. Dans notre société, dans notre Église, dans nos paroisses, depuis plusieurs années désormais, nous voyons un nombre important de personnes qui ne sont pas nées chez nous. Ce sont des prêtres dans nos paroisses, et aussi des diacres, des religieuses et surtout des personnes et des familles qui sont établies chez nous. Elles fréquentent nos universités et nos écoles, elles travaillent dans nos entreprises, ou bien elles souffrent aussi du chômage ; certaines participent à la vie de nos communautés humaines et chrétiennes. Qu'elles viennent d'Asie ou d'Amérique latine, d'Afrique ou de Madagascar, de la Réunion ou des Antilles, et donc qu'elles soient françaises de nationalité ou non, elles expriment des surprises et des interrogations sur nos habitudes de vie, sur notre culture. Il nous est bon de les écouter.

Accueillir les dons de Dieu

La première remarque concerne notre façon d'appréhender le temps qui passe. On entend parfois : les Africains ont le temps, les Européens, eux, ont la montre ! Ce n'est pas seulement une boutade. Nous sommes toujours dans la prévision, dans l'organisation du futur. Nous fixons des fêtes qui auront lieu dans deux ans, nous planifions (c'est bien vrai que nous faisons ainsi pour le synode lui-même !), nous voulons maîtriser les déroulements. Mais nous ne sommes guère disponibles pour l'imprévu et le présent, nous ne le goûtons pas avec tant d'intensité. Pascal le disait déjà : « *Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre, et nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais !* » (*Pensées*, éd. Lafuma, n°47)

Pourvu que le synode ne soit pas l'expression d'une telle anxiété, voire angoisse de l'avenir. Le synode n'est pas fait pour trouver des solutions et des organisations rationnelles du futur ; mais pour nous disposer à accueillir les dons de Dieu qui viendront d'une manière que nous n'avons pas prévue.

De génération en génération

La seconde surprise de nos amis concerne les relations entre jeunes et adultes qui semblent vivre des vies séparées, dans des univers éloignés. Les musiques que les uns et les autres écoutent ne sont pas les mêmes ; les modes de communication divergent. Et dans nos assemblées chrétiennes, les "vieux" et les "jeunes" ne cohabitent pas toujours. Les premiers disent souvent : on ne voit pas les jeunes venir à nos célébrations ! Mais quand les seconds animent la messe, les premiers disent : on ne s'y retrouve pas, allons ailleurs ce dimanche, nous reviendrons à la paroisse la semaine prochaine. En effet, nous entendons souvent cela à l'occasion des confirmations dans les paroisses...

Est-ce que les communautés chrétiennes ne cherchent pas à vivre dans la communion ? N'ont-elles pas d'abord à montrer un visage d'acceptation mutuelle et de construction commune ? La première caractéristique de l'Évangile et de la révélation chrétienne, c'est qu'ils se transmettent de personne à personne, de génération en génération. Nous ne pouvons pas manquer à cette obligation. C'est la Parole de Dieu accueillie ensemble qui construit les communautés : comment la mettons-nous à l'origine de notre vie de disciples pour que nous formions des communautés où les générations se mélangent naturellement ?

Goûter ensemble la vie chrétienne

La troisième surprise, c'est que pour préparer des personnes à recevoir les sacrements et les initier à la vie chrétienne, nous les mettons à part dans des groupes avec quelques spécialistes de ladite préparation. C'est un bel effort de catéchèse, mais un peu à l'écart du reste de la communauté chrétienne. Symboliquement, cela se vit de façon frappante lors des baptêmes du dimanche : on dit aux futurs baptisés que la communauté -l'Église- les accueille, mais tout le monde vient de quitter l'église où l'eucharistie a été célébrée ! Cela ne permet pas à ces candidats de goûter la vie chrétienne partagée avec les autres chrétiens. Et après la célébration du sacrement qu'ils ont demandé, on entend dire qu'on ne les voit plus parmi nous...

L'effort du catéchuménat diocésain est de rapprocher les candidats des communautés, mais le changement de mentalité à opérer est profond. Pourvu que nous soyons capables d'approfondir cette intuition.

Nous admirer dans nos vocations différentes

La quatrième surprise a trait aux relations des prêtres et des laïcs.

Parfois, nous durcissons inutilement la distinction entre les deux ! Par exemple au sujet des funérailles chrétiennes. On croirait que lorsqu'une équipe de laïcs en est chargée, les prêtres n'ont plus à intervenir dans la préparation et la célébration, ni peut-être même dans la visite aux familles. Il arrive aussi que l'inverse se passe : si un prêtre désire s'investir dans ce ministère, faut-il que les laïcs désertent ce service et se sentent indésirables ?

C'est l'Église tout entière qui rend le témoignage de l'espérance chrétienne, laïcs et prêtres ensemble. C'est un beau lieu pour vivre la complémentarité. Saurons-nous nous faire la grâce mutuelle de nous admirer dans nos vocations différentes ? Fidèles du Christ, nous le sommes ensemble ; chacun selon sa vocation propre. Et chacun en désirant que les vocations autres que la sienne naissent et grandissent aussi au sein de l'Église.

Ces quatre surprises dessinent quatre défis identifiables pour ce synode. Espérons ensemble les relever !

Les défis du synode

Difficile aujourd'hui de ne pas citer le Pape François, en raison de tout ce qu'il dit de la paroisse dans le § 28 de son exhortation apostolique, *La joie de l'Évangile*. C'est évidemment dans le fil de la définition théologique et canonique de la paroisse : communauté stable de fidèles, confiée à un curé, sous l'autorité de l'évêque (canon 515). Je mets en annexe de mon intervention la citation entière de ce paragraphe pour ne pas allonger mon propos (Cf p.25) ; mais j'en retiens ceci pour l'instant.

La paroisse n'est pas une structure caduque ; il lui est demandé de savoir se réformer pour être une véritable présence d'Église sur un territoire ; elle doit être au contact avec les familles et la vie du peuple pour former de vrais agents de l'évangélisation. La tâche est loin d'être finie pour qu'elle soit vraiment missionnaire. Comprenons bien : il ne s'agit pas seulement que nous soyons accueillants, il s'agit que nous fassions un vrai mouvement pour nous porter vers les autres et entrer dans un vrai dialogue au sujet de la foi et du salut apporté par Jésus-Christ. Il faut que notre fraternité joyeuse, entre nous, soit un vrai ferment missionnaire, et non pas seulement une satisfaction d'être ensemble. Serons-nous encore en mesure de raconter les sources qui nous font vivre (Écriture, Catéchèses, Sacrements, Communauté, amitié du Seigneur, Marie et les Apôtres) de façon à réveiller l'enchantement pour leur beauté ? Je cite ici le Pape François s'adressant aux évêques du Brésil, en juillet dernier.

Et pour vivre cet esprit de réforme, travaillons avec réalisme et imagination. Nous aborderons des situations concrètes, mais nous ne donnerons pas de leçons à l'Église tout entière, à l'Église répandue sur toute la terre. Et puis, nous ne donnerons pas d'ordres inapplicables ; nous ne décrirons pas une Église idéale, et nous ne chercherons pas entrer dans tous les détails : ce qu'il faut faire dans nos paroisses rurales ne conviendra pas forcément à la vie en ville ; et la côte d'Opale ne ressemble pas au doyenné du val de Sambre ! C'est vrai qu'il y a des difficultés particulières, comme par exemple celle du grand nombre de mariages à célébrer l'été dans certaines paroisses très peuplées, et dans des secteurs ruraux qui attirent les familles... mais ce n'est pas le cas partout, notamment pas dans les grandes villes où l'on prépare beaucoup de mariages qui sont célébrés ailleurs !

Ou bien, dans certains secteurs, on cherche, le dimanche, beaucoup de célébrants pour garder un nombre important de services liturgiques ; et on se dit que les prêtres aînés vont diminuer dans les toutes prochaines années : cela est vrai. Mais il faut faire ce qui est possible, et ne pas échafauder des solutions irréalistes, stressantes ; ce qui se passera dans cinq ou dans dix ans mettra cinq ans ou dix ans à advenir, et correspondra à ce que nous aurons à vivre à ce moment-là. Vivons paisiblement et lucidement, mais sans angoisse, les mutations qui vont venir : c'est pour trouver cette paix dans le Seigneur, et la transmettre autour de nous que nous sommes ensemble à la recherche de sa volonté.

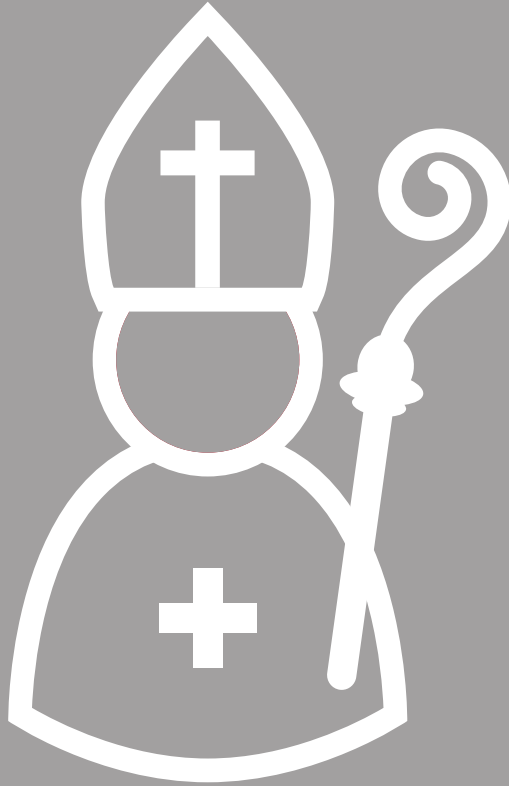
Soyons fidèles au Seigneur et à sa Parole

Lorsque le peuple de Dieu était en exil à Babylone, certains – des faux prophètes, dit le texte – prônaient la grève de tout, et la fin des projets. Puisqu'ils étaient loin de Jérusalem et du Temple, cela signifiait clairement que Dieu les avait abandonnés en raison de leurs péchés ; ils n'avaient qu'à attendre fidèlement – c'est-à-dire en observant scrupuleusement les règles héritées des pères – que Dieu revienne les chercher. Mais Jérémie, dans une lettre célèbre (chapitre 29), leur dit au contraire : *« Bâissez des maisons et habitez-les ; plantez des jardins et mangez de leurs fruits. (...) Mariez vos enfants et ayez une descendance. Priez en faveur de cette ville où je vous ai déportés, car de sa paix dépend votre paix. »*

Ce qui signifie pour nous : le Seigneur nous attend dans cette situation que nous vivons, pas dans une autre. Vivons ce qu'il nous est donné de vivre ; cherchons des moyens nouveaux pour des temps nouveaux, c'est la fidélité qui est attendue de nous ; et ce que nous vivrons dans nos communautés chrétiennes est capable de faire aussi du bien à la société dans laquelle nous sommes. Soyons seulement mais vraiment fidèles au Seigneur et à sa Parole.

† Laurent ULRICH
archevêque de Lille





DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER 2015, MERVILLE

DISCOURS DE CLÔTURE DU CONCILE PROVINCIAL

Il nous faut conclure, et non point achever. Conclure, c'est-à-dire tirer des enseignements de ce que nous avons vécu. Mais non point achever, parce que c'est Dieu qui achève en nous ce qu'Il a lui-même commencé. Conclure, c'est-à-dire ouvrir sur les jours et les années qui viennent. Et non point achever, comme si ce que nous avons vécu était terminé. Maintenant, nous allons repartir à la maison, non pas chacun dans sa bulle, comme si rien ne s'était passé ; mais chacun avec ses frères et ses sœurs, dans son Église particulière, son diocèse, pour se sentir envoyé en mission.

Prolonger l'expérience vécue

L'expérience que nous avons vécue a été magnifique ; elle nous a vu chercher ensemble la voie du Seigneur, la volonté de Dieu, la direction de l'Esprit. Nous avons essayé d'être dociles à ce que l'Esprit dit aux Églises. Ce qu'il dit d'abord, c'est que l'Église n'est jamais plus elle-même que lorsqu'elle cherche ce chemin, cette trace du Seigneur au cœur d'un monde où Il se laisse percevoir toujours discrètement. Attention aux situations vécues, écoute mutuelle, bienveillance, méditation partagée de la Parole de Dieu, conscience des dons qu'Il nous accorde, louange et action de grâce : ce fut la matière de nos huit jours passés en assemblée depuis un peu plus d'un an. Je ne compte évidemment pas les journées de l'équipe de pilotage, ni celles de l'équipe d'animation et d'organisation avec Dominique, ni celles de l'équipe des serviteurs, des liturges, des chantes et des instrumentistes sous la baguette de Raphaëlle, et tout le monde voit le travail efficace de l'équipe vidéo et son avec Guy. Je n'ignore pas non plus le travail du personnel de cette maison, si dévoué, si entreprenant et actif pour que tout ici se passe bien, du

travail à l'hébergement, de la chapelle à la salle à manger : merci Christine. Je ne passe pas sous silence les travaux nocturnes du secrétaire général, Vincent, ni les reprises d'ouvrage permanentes, y compris à la maison et en week-end, je l'ai appris, de la secrétaire Marie-Christine, ni les communications persévérantes et méthodiques de l'équipe de Marie. Merci mille fois à tous : notre travail n'aurait pas été si réussi sans votre engagement, nous vivons un grand moment, mais il aura été fait de toutes les merveilleuses générosités que le Seigneur suscite toujours dans son Église.

Cette expérience peut se prolonger. Nous sommes disposés désormais à chercher encore de cette façon-là ; nous pourrions revivre dans d'autres rencontres cette qualité de l'écoute, cette attention aux réalités vécues autour de nous. Nous allons nous encourager ensemble à être et demeurer missionnaires, préoccupés de la mission de l'Église ; proches le plus possible de ceux qui se croient loin de nous peut-être et surtout du Seigneur ; désireux de vivre de réelles eucharisties qui rassemblent le peuple de Dieu ; remplis de confiance dans ce que Dieu fait au milieu de nous, capables d'accepter que d'autres fassent ce que nous savons faire mais autrement que nous.

Vivre la proximité

Nous venons de voter des orientations fondamentales pour que nos bâtiments (églises, presbytères, maisons paroissiales) manifestent au mieux notre goût de l'accueil. Nous choisissons que nos communautés chrétiennes sachent non seulement accueillir ceux qui s'approchent d'elles, mais se montrent inventives dans le projet d'aller à la rencontre de ceux qui sont sur les chemins de la vie. Qu'elles inventent des petites communautés de proximité pour être visibles et accessibles dans les quartiers. Qu'elles se montrent proches des familles, des enfants, des jeunes, des personnes en difficulté. Qu'elles reconnaissent parmi elles des délégués, des envoyés, des serviteurs prêts à écouter et à parler, à aider et à aimer. C'est la proximité que nous voulons comme l'un des signes majeurs de notre renouvellement.

Des communautés missionnaires

Nous venons de nous dire que nos communautés chrétiennes ne le seront pas tout à fait si elles oublient d'être missionnaires, simples et légères. Missionnaires : le premier de nos mots-clés. Nous venons de reconnaître qu'il y a dans notre Église des hommes et des femmes qui ne sont rien d'autre que des serviteurs et des serviteurs complémentaires les uns des autres. Il y a tant de vocations dans le peuple de Dieu : ce qui est donné à l'un n'est pas retiré à l'autre ; la mission qui

est confiée à celui-ci prépare, amplifie ou développe celle qui est confiée à un autre. Le ministère des prêtres est bien d'éveiller, d'appeler et de soutenir toutes les vocations dans l'Église. Les ministères confiés ou les charges données à d'autres sont bien un développement de leur baptême au service de la révélation de l'amour du Christ. Les diacres soutiennent et montrent l'Église dans son service le plus humble et le plus proche des plus pauvres. Les religieux et les consacrés révèlent la force de l'appel du Seigneur autant que la gratuité de toute réponse à sa Parole. Et tous ceux qui se regroupent en équipes apostoliques, en associations de fidèles participent ensemble, chacun avec sa méthode et son charisme, à la mission de l'Église dans le monde. Voici la communion qui est le troisième chapitre de nos orientations fondamentales.

Chacun à sa façon, nous pouvons faire nôtre cette parole de Madeleine Delbrèl dans *Nous autres, gens des rues* p.70-71 : « *la parole de Dieu, on ne l'emporte pas au bout du monde dans une mallette : on la porte en soi, on l'emporte en soi. (...) Une fois que nous avons connu la Parole de Dieu, nous n'avons pas le droit de ne pas la recevoir ; une fois que nous l'avons reçue, nous n'avons pas le droit de ne pas la laisser s'incarner en nous ; une fois qu'elle s'est incarnée en nous, nous n'avons pas le droit de la garder pour nous : nous appartenons alors à ceux qui l'attendent.* »



Embrasser l'avenir avec espérance

Demeurent des questions vives. Pour rester attentifs, il nous faudra garder le souci des formations nécessaires à tous les niveaux : une catéchèse pour tous et pour tous les âges, comme l'ont demandé, il y a bientôt dix ans le texte national d'orientation de la catéchèse en France, et à sa suite nos orientations diocésaines. Des formations spéciales pour les acteurs pastoraux et d'autres aussi pour les responsables des communautés. Ce ne sont pas les instruments qui nous manquent dans cette province, nous les améliorons sans cesse et les renouvelons : le séminaire, le CIPAC, la Faculté de Théologie, les services de formation permanente...

Nos Églises diocésaines ne manquent pas de richesses humaines. Moins de prêtres certes, mais combien de personnes engagées de tant de façons, dans des services si divers : c'est la participation, l'un des quatre mots clés de notre synode. L'urgence c'est de former des croyants qui ne pleurent pas sur les temps, la lamentation ne sert à rien. Seule vaut la confiance dans le Seigneur qui fait regarder le passé avec reconnaissance, vivre le présent avec passion et embrasser l'avenir avec espérance.

Le synode continue

Les assemblées se terminent, mais le synode continue : soyons attentifs à tous ceux qui, autour de nous, n'ont pas participé au synode. Beaucoup s'y sont intéressés et nous ont posé des questions. Nous pouvons faire goûter ce que nous avons vécu, mais aussi faire comprendre ce que nous avons proposé pour le bien de l'Église dans sa mission. Mieux encore : nous participerons aux mises en œuvre qui se profilent. Ce synode n'apporte pas tout d'un coup des remèdes magiques, mais il nous met sur des voies nouvelles : à partir des propositions, nous pressentons qu'il y aura d'autres suggestions qui se développeront encore.

Vous le savez, ce que nous venons de voter, ce sont des propositions que le synode fait aux évêques. Les évêques, dans quelques jours, les reliront et adopteront tout ce qui leur paraîtra juste et nécessaire pour la vie et la mission des Églises diocésaines de Lille, Arras et Cambrai. Cela ne veut pas dire que nous allons faire à notre guise, taillant et tranchant dans les textes votés. Mais nous allons, avec un petit recul de quelques jours, et après la semaine de retraite à laquelle nous nous rendons dès demain, exercer encore une fois le discernement auquel l'Église nous appelle et nous « *tirerons de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes* » (Mt 13,52).

Au début du mois de mars, nous enverrons ce texte définitif à Rome, à la congrégation des évêques qui l'analysera sous le regard de la communion



F. Réchir

ecclésiale. Avec des remarques probablement et des appréciations utiles, il nous sera retourné dans un délai qui n'est pas précisé, mais qui pourrait nous emmener jusqu'au début de l'été.

Célébrer le synode

Voici pourquoi nous formons le projet raisonnable de marquer solennellement la fin du synode provincial par une journée et une célébration commune à la cathédrale métropolitaine de Lille, Notre-Dame-de-la-Treille, le dimanche 27 septembre prochain. Le texte définitif sera promulgué ce jour-là en présence d'une grande assemblée à laquelle sont conviés, non seulement nous tous ici, mais tous les diocésains de nos trois diocèses. Puis chaque évêque s'en fera le colporteur dans les doyennés et les paroisses. Ce que nous ferons, nous les évêques, ne nous est pas réservé : chacun de vous et peu à peu tous les chrétiens de nos diocèses de nos paroisses, de nos mouvements et associations de fidèles, de tous nos groupes plus ou moins formels en seront porteurs.

Et nous pourrons chanter encore : « *Sois béni, notre Père, par tous tes enfants ! Sois béni, Jésus-Christ dans ce monde qui change ! Sois béni Saint-Esprit, qui souffles en cet instant : Fais de nous un corps à ta louange* ».

Ce que nous avons vécu était beau et fort, cela exige de nous maintenant un engagement fort. Bonne route non seulement pour retourner chez vous ce soir, mais pour aller à la rencontre joyeuse du Seigneur dans le plus quotidien de nos existences.

† Laurent ULRICH
archevêque de Lille



MERCICI !

**Aux membres du Synode, à toutes les personnes
qui ont participé à la consultation, qui l'ont soutenu par leur prière.**

Aux observateurs des autres Églises chrétiennes : Mgr Trevor WILLMOTT (évêque anglican de Canterbury) et son épouse Margaret, Rvd Caroline PINCHBECK (diocèse anglican de Canterbury), Rvd Debbie FLACH (curé de la paroisse anglicane de Lille), P. Jean MAQUART (recteur de la paroisse orthodoxe russe de Lille), Archim. Aemilianos BOYANNOU (recteur de la paroisse grecque orthodoxe de Lille), les Rvd Eckhart ALTEMULLER et Jan Albert ROETMAN (Eglise protestante unie de Lille).

À l'équipe de pilotage :

Parmi les membres du Synode : Mme Bénédicte BODART, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, Mme Anne CARDON, P. Xavier BRIS, P. Bernard DUMORTIER, P. Vincent BLIN (secrétaire général).

Parmi les non-membres : M. Arnaud JOIN-LAMBERT (expert pour les questions théologiques), P. Raphaël WILLOT (expert pour les questions canoniques), Mme Marie SCHOCKAERT (responsable de la communication), M. Dominique D'HALLUIN (gestion et logistique), Mme Marie-Christine TAVERNIER (secrétariat administratif).

À l'équipe d'animation : Mme Annick DOISY, Sr Odile RIBADEAU-DUMAS, M. Jean-Louis BOHN, M. Philippe MOREEL, M. Denis VINCKIER, M. Vincent GROSSEMY.

À l'équipe liturgique : M. Damien GODIN, Mme Marie-Bernadette DE CONINCK, Mme et M. Bénédicte et Yves D'HALLUIN.

À l'équipe musicale : Mme et M. Raphaëlle et Nicolas MELLOTT, M. Sébastien PARENT, Mme et M. Marie-Cécile et Christophe TAUREAU, M. Pierre COCHARD, M. Yves VANHOOF, M. Jean REYDEL, Mme et M. Marie et Nicolas GOURLET.

Aux acteurs de la communication : P. Marc BEAUMONT, P. Emile HENNART, M. Jean-Luc BONDUAU, M. François RICHIR, M. Jean CAPELAIN, M. Thomas ROBINET, M. François BEAUMONT, Mme Catherine TOURRET, Mme Tiphaine De LACHAISE, M. Arnaud ARCADIAS, M. Cédric SOYEZ, M. François MOREAU, Mrs Clément et Thierry TAVERNIER, Mme Annie MONPAYS, M. Nelson CARDOSO.

À l'équipe des techniciens son-vidéo : M. Guy VINCENT, M. Thierry SAUVAGE, M. Michaël MOSZKOWICZ et l'équipe d'Everest Production.

À Mme Christine MAJEWSKI et l'équipe de la **Maison diocésaine de Merville**.

Aux différents intervenants : P. Jacky MARS AUX, P. Willy WELE-WELE, P. Jimmy DELALIN, M. Bruno DE GRAEVE, M. Eric FOURNIER, M. Jean HORENT, M. Luc AERENS, Mme Régine VIET, Mme Marie FAVEREAU.

Au Dr Philippe DEKOKER.

Aux équipes de lecteurs des consultations (une cinquantaine de personnes).

À l'équipe PENTECOTE 2014 : Mme Marie-Pierre COCKENPOT, M. Vincent SALOME, P. François TRIQUET, Mme Anne MATHIS, P. Pierre-Marie LEROY.

Au P. Arnaud CHILLON et aux équipes de la Cathédrale de Lille, à CAP'IMAGE, à RCF-Nord de France, à Arté-Grossé, à la société ELIOS, à la Ville de Lille, aux lycées catholiques de Lille (Saint-Paul, Notre-Dame d'Annay, Notre-Dame de la Paix), au lycée Saint-François d'Assise de Roubaix, aux scouts et autres jeunes qui ont aidé à l'organisation de la célébration de promulgation des Actes du Concile.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Équipe communication
du Synode provincial

DIOCÈSE DE LILLE

www.lille.catholique.fr
68, rue Royale - CS 60022- 59042 LILLE CEDEX

DIOCÈSE DE CAMBRAI

www.cathocambrai.fr
174, rue Léopold Dusart - BP 17 - 59590 RAISMES

DIOCÈSE D'ARRAS

www.arras.catholique.fr
103, rue d'Amiens - BP1016 - 62008 ARRAS

ÉDITIONS DÉCANORD

www.decanord.fr
30 rue de Verlinghem – BP 40139
59832 LAMBERSART CEDEX

**Achevé d'imprimer en septembre 2015
sur les presses de l'imprimerie Lesaffre à Tournai (Belgique)**

Dépôt légal septembre 2015

**© Décanord, Lambersart 2015 – Siret 458 501 368 00039
Tous droits réservés pour tous pays**

© Province de Lille, 2015

